

Informations Covid-19 (4)

Le 09 juillet 2020

Chères administrées, Chers administrés,



C'est en tant que Maire nouvellement réélu que je m'adresse à vous mais toujours dans le contexte de crise liée au covid19. Le 26 mai, nous avons enfin pu installer votre nouveau conseil municipal. Je remercie chaleureusement l'ensemble des conseillers qui m'ont reconduite à l'unanimité dans les fonctions de maire. Vos élus sont au travail, déjà quatre conseils municipaux et autant de commissions qui se sont réunis salle Courade en respectant le protocole sanitaire. La fin d'année scolaire s'est bien passée, la rentrée s'organise dans l'attente des recommandations sanitaires.

Actuellement, nous préparons la saison culturelle et un vrai journal pour la rentrée mais nous tenions en ce début d'été à vous faire part des dernières informations utiles et notamment l'ouverture du lac. C'est aussi l'occasion de vous distribuer de nouveaux masques dont vous ferez bon usage. Pour votre santé et celle de votre entourage, je vous recommande la prudence encore pour quelques temps en maintenant les gestes barrières.

Je vous souhaite un agréable été.

Bien cordialement,
Murielle Picq

Votre nouveau Conseil Municipal



Suite aux élections du 15 mars, et en raison de la crise sanitaire, le Conseil Municipal n'a été installé que le 26 mai. Voici les 19 membres qui le composent :

Le Maire : Murielle PICQ

Les 5 Adjointes et leurs délégations :

1er Adjoint : Daniel DEBET (voirie, aménagement du territoire)

2ème Adjoint : Stéphanie BAUDE (finances, services périscolaires, conseil municipal enfant, développement durable)

3ème Adjoint : Bruno LESCENE (gestion des services techniques, programmation culturelle)

4ème Adjoint : Géraldine VIRUMBRALES (communication, relations avec les associations, animations, action sociale)

5ème Adjoint : Bernard GRIMEE (équipements et bâtiments communaux)

Les Conseillers Municipaux :

Kati BEAU, Thomas BERLINGER, Emilie GLEMET, François BERNY, Carole BABIAN, Eric GOUDONNET, Elsa QUEYLAT, Francis VITRAS, Michelle ROGNARD, Alexandre SERAN, Cécile BERGOS, Valérie CHAMBOUNAUD, Emmanuel MOULIN.

Vous trouverez le détail des commissions dans notre bulletin municipal du mois de septembre.

Organisation des services

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h jusqu'au vendredi 21 août inclus (téléphone : 05 57 42 50 40 / mail : mairie@saint-christoly.fr). Reprise de horaires habituels à partir du lundi 24 août. En dehors de ces horaires, et en cas d'urgence uniquement, un numéro de portable est mis à votre disposition : 06 84 91 93 10.

Le service urbanisme reste joignable par mail (urbanisme@saint-christoly.fr) ou téléphone (05 57 42 50 40).

Informations Covid-19 (4)



La Bibliothèque a rouvert ses portes aux horaires habituels depuis le 9 juin pour le prêt et le retour des livres uniquement. Toutes les animations sont annulées et reportées en septembre. Pour la sécurité de tous, quelques règles sont à respecter : - Port du masque obligatoire pour toutes les personnes de 11 ans et plus - Désinfection des mains obligatoire avec le gel mis à votre disposition à l'entrée de la bibliothèque - Nombre de personnes limité dans la bibliothèque - Dans la mesure du possible ne pas venir avec vos tout-petits. - Tous les enfants doivent être accompagnés d'un adulte et ce dernier s'engage à rester auprès d'eux afin de veiller à ce qu'ils respectent les consignes. - Il ne sera pas possible de s'asseoir ou de flâner dans la bibliothèque. Pour ceux qui préfèrent, le service de biblio-drive est maintenu (mail : bibliotheque@saint-christoly.fr ou téléphone 05 57 42 74 46). Votre bibliothécaire, actuellement en vacances, sera de retour pour vous accueillir et vous conseiller dès le mardi 24 juillet.

La rentrée des classes aura lieu le 1er septembre à 8h30 pour l'élémentaire (ouverture du portail à 8h20) et à 9h00 pour la maternelle pour permettre aux parents d'accompagner leurs enfants. **L'accueil périscolaire sera déplacé** (en raison de la création d'une quatrième classe en maternelle pour un dédoublement de la grande section) : celle-ci sera assurée à l'élémentaire avec l'accès par la porte grise (en face de la boîte à livres). Il est nécessaire pour bénéficier des services périscolaires (accueil périscolaire et restaurant scolaire) d'effectuer **une inscription auprès de la mairie avant la rentrée des classes** (dossiers disponibles sur notre site internet). En raison de l'augmentation des effectifs accueillis, le nouveau règlement des services périscolaires donne la **priorité aux parents qui travaillent**. Ces informations sont susceptibles d'être modifiées si des contraintes des services de l'Etat s'imposent durant l'été en raison de la crise sanitaire.

Une distribution de masques lavables a été possible avant le 11 mai auprès de tous les administrés de la commune, grâce à une commande groupée et financée à 50% par la CCB et à l'investissement de l'ensemble des conseillers municipaux et de quelques bénévoles qui ont découpé, conditionné les masques et assuré les permanences à la salle Courade. Le coût total supporté par la commune est de 2180,57€ TTC soit 0,90€ par masque. Vous trouverez aujourd'hui, joints à cette lettre d'information, de nouveaux masques offerts par le Département (à liens) et Bordeaux Métropole (à élastiques). **Ces masques, livrés avec leurs notices d'utilisation respectives à lire avant usage, sont réutilisables et lavables jusqu'à 10 fois.**

Le 14 juillet, il n'y aura pas de cérémonie publique mais Madame Le Maire déposera une gerbe au Monument aux Morts au nom du Conseil Municipal et des Anciens Combattants en présence d'un porte-drapeau de l'UNC.

Rappel : Les personnes fragiles ou isolées peuvent s'inscrire sur le Registre Canicule auprès de la mairie.

Dans cette période difficile, **des aides sont mises en place pour les entreprises**. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site de la CCB : <https://ccb-blaye.com/artisans-et-entreprises-que-prevoit-le-fonds-de-solidarite/>

Animations et Loisirs

Le site des Lacs du Moulin Blanc est ouvert avec accès à tous les équipements. La Communauté des Communes de Blaye, gestionnaire, assure **la surveillance de la baignade les mardis, mercredis, jeudis, vendredis, samedis, dimanches et jours fériés de 14h à 19h du 1er juillet au 20 août 2020**. En dehors de ces horaires, la baignade n'est pas autorisée. Merci de respecter scrupuleusement l'ensemble des consignes données sur place par les responsables ou affichées et en particulier cette année, celles liées à la crise sanitaire.

Annulation d'un grand nombre de manifestations dont la remise des prix des maisons fleuries, le forum des associations ou encore le feu d'artifice qui illumine traditionnellement notre fête locale.

Maintien de la fête de la Saint-Christophe du 24 au 27 juillet : les forains seront présents avec leurs manèges et les bénévoles du Comité des Fêtes proposent **un défilé de mode et un marché nocturne le samedi 25 juillet et un vide-greniers les samedi 25 et dimanche 26 juillet** (renseignements au 06 03 88 68 32).

Bien sûr chacun devra respecter les mesures sanitaires qui s'imposent.



La programmation culturelle du Vox 2020/2021 débutera le samedi 19 septembre par « Un grand cri d'amour », une pièce présentée par l'association Culture Vox et interprétée par la troupe du Théâtre des Salinières. Le programme de la nouvelle saison culturelle sera distribué avec notre bulletin municipal du mois de septembre.

Les locations de salles sont de nouveau possibles, pour toute demande de renseignements, contactez le secrétariat de mairie par mail ou par téléphone.